

Réflexions sur le devenir démographique des sociétés avancées : un regard sur le Canada
REFLECTIONS ON THE DEMOGRAPHIC FUTURE OF ADVANCED SOCIETIES: A CANADIAN PERSPECTIVE
REFLEXIONES SOBRE EL PORVENIR DEMOGRÁFICO DE LAS SOCIEDADES AVANZADAS: UNA OJEADA SOBRE EL CANADA

Anatole Romaniuc

Volume 19, numéro 2, automne 1990

Vieillesse démographique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010047ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010047ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Romaniuc, A. (1990). Réflexions sur le devenir démographique des sociétés avancées : un regard sur le Canada. *Cahiers québécois de démographie*, 19(2), 179–196. <https://doi.org/10.7202/010047ar>

Résumé de l'article

Le devenir démographique des sociétés avancées est débattu à partir de trois perspectives théoriques. Selon la première, la sous-fécondité dont souffrent les sociétés modernes est l'aboutissement d'une évolution sociale. Par conséquent, il faut plutôt chercher des adaptations sociales et institutionnelles à la stagnation et au vieillissement démographiques. La deuxième perspective, inspirée d'une philosophie libérale, postule l'idée de Vautorégulation du processus social et, donc, la non-intervention des pouvoirs publics en matière de procréation. La troisième, enfin, s'apparente à la philosophie volontariste et pose les problèmes démographiques en termes de choix publics.

Réflexions sur le devenir démographique des sociétés avancées : un regard sur le Canada

Anatole ROMANIUC *

Avec l'effondrement de la fécondité sous le seuil de remplacement des générations, l'avenir démographique du pays se trouve projeté à l'avant-scène, parmi les principales questions d'intérêt public ¹. On s'interroge sur les conséquences sociales et économiques de la décélération et du vieillissement démographiques, sur la place d'un Québec démographiquement diminué dans un Canada de plus en plus pluriculturel et sur le destin de l'individu privé du soutien de la famille. On pourrait citer bien d'autres exemples applicables non seulement au Canada, mais également à l'ensemble des sociétés avancées.

* Statistique Canada, Division de la démographie. Les vues exprimées dans cet article sont strictement personnelles et n'engagent aucunement l'institution dont l'auteur relève. Le texte est une version remaniée d'une communication présentée au colloque de l'Association des démographes du Québec, tenu dans le cadre du congrès de l'ACFAS, à l'Université Laval, en mai 1990. L'auteur a bénéficié de la lecture attentive de ses collègues, Daniel Larrivée et Sylvain Rémillard, et des critiques constructives de deux évaluateurs externes. Danielle St-Germain a eu soin du traitement de texte et Lucette Dell'Oso a relu le texte. L'auteur remercie toutes ces personnes de leur généreux concours, tout en assumant l'entière responsabilité des imperfections qui subsistent.

¹ Au Canada, l'indice synthétique de fécondité (c'est-à-dire la somme des taux de fécondité par âge pour une année donnée) a chuté de presque 4 naissances par femme en 1959, année sommet du baby-boom, à 1,7 vers 1980, et il est resté à peu près à ce niveau depuis lors. Au Québec, cet indice n'est que de 1,4. De nombreux pays d'Europe présentent des taux de fécondité bien inférieurs au seuil de remplacement des générations. Si la population continue d'augmenter, c'est grâce à une proportion relativement forte de personnes en âge de procréer (conséquence du baby-boom) et à l'immigration excédentaire. Aussitôt que s'effacera l'avantage de la structure par âge, et à moins d'une immigration accrue, la population commencera à diminuer. Au niveau de fécondité actuel, l'Allemagne devrait voir diminuer sensiblement l'effectif de sa population dans les décennies à venir. Le vieillissement de la population va de pair avec la décélération démographique.

Même si l'on est loin de faire l'unanimité sur la portée de ces questions, on reconnaît que la fécondité joue un rôle capital dans les transformations démographiques de la société, et partant — au moins dans une certaine mesure — dans son évolution économique et institutionnelle. La question qui se pose alors est celle-ci : doit-on et peut-on agir sur la fécondité, ou au contraire vaut-il mieux s'abstenir de toute intervention en matière de procréation et laisser la nature régler les choses ?

La première partie de ce texte présente trois perspectives théoriques à partir desquelles les questions de population et spécialement de fécondité peuvent être débattues. Selon la première, la sous-fécondité est l'aboutissement de l'évolution sociale et elle existe de façon quasi chronique dans les sociétés avancées. On ne peut pas faire grand-chose pour modifier le cours de l'histoire. Il faut plutôt chercher des ajustements sociaux et institutionnels à un régime de stagnation et de vieillissement démographiques. La deuxième perspective s'inspire de la philosophie libérale et postule l'idée de l'autorégulation du processus social. Les choses finissent par s'arranger d'elles-mêmes; le «laisser-faire» est donc de mise. La troisième perspective s'apparente à une doctrine sociale volontariste et activiste (de type «ingénierie sociale»). Une question aussi importante que la survie d'un peuple ne peut être laissée au hasard; il incombe à la société de modeler sa destinée.

La deuxième partie, intitulée «En quête de solutions», présente d'abord un aperçu des réactions doctrinales et politiques que peuvent susciter les tendances démographiques actuelles, puis les domaines où l'on pourrait rechercher des solutions politiques aux problèmes démographiques. Trois domaines sont identifiés : l'adaptation sociale et institutionnelle aux conditions démographiques dominantes, l'immigration et la procréation. Les questions afférentes ne sont qu'effleurées. Leur analyse approfondie, qui pourrait déboucher sur l'élaboration de politiques de population, reste donc à faire. Le présent essai reste sur le terrain de la réflexion.

TROIS PERSPECTIVES THÉORIQUES

La sous-fécondité dans la perspective évolutionniste

On a beaucoup écrit sur le déclin séculaire de la fécondité en Occident et sur ses raisons profondes. Le rationalisme, l'utilitarisme et l'individualisme issus de la philosophie du siècle des

lumières, puis la révolution industrielle — qui a donné à l'homme une emprise grandissante sur la nature, y compris la maîtrise de sa reproduction —, ont profondément modifié la psychologie et le cadre institutionnel de la procréation. Le souci de la quantité a été remplacé par celui de la qualité de la progéniture, ce qui se reflète dans la transformation des valeurs normatives qui accompagne le passage d'une fécondité forte et indiscriminée à une fécondité faible et sélective. Cette préoccupation envers la qualité de la descendance a, à son tour, cédé le pas à la primauté de la réalisation de soi sur les sentiments plus grégaires d'attachement à la famille et à la lignée qui ont, depuis toujours, motivé la procréation. L'avènement d'un État-providence et la participation accrue des femmes au marché du travail donnent lieu à un calcul économique différent de celui qui caractérisait l'économie domestique de la société traditionnelle.

Mais essayons de cerner davantage la question de l'avènement du régime de sous-fécondité propre à notre société avancée, sans reprendre toute l'histoire du déclin séculaire de la fécondité en Occident. Insistons surtout sur l'enchaînement des événements qui ont entraîné la chute de fécondité postérieure au baby-boom de l'après-guerre dans les pays industrialisés. Les facteurs qui retiendront notre attention sont : le progrès de la technologie contraceptive, l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, l'essor de la consommation dans une société d'abondance et la socialisation des charges de la vieillesse et de l'enfance; nous examinerons leurs répercussions sur la famille et la procréation.

L'apparition d'une technologie contraceptive hautement efficace — la pilule et la stérilisation — dans les années 1960 et 1970 a virtuellement permis d'éliminer les naissances non désirées. Mais cette technologie a sans doute eu une portée sociale plus grande encore par son effet sur le mariage et la famille. La disponibilité de méthodes contraceptives aussi efficaces a eu pour résultat, selon Preston (1986), d'affaiblir la logique sociale du mariage et d'élever le coût de l'attachement aux valeurs familiales tout en contribuant à l'érosion de leur légitimité. Le lien quasi naturel qui existait entre le mariage, le sexe et la procréation a été affaibli sinon rompu.

L'entrée massive des femmes sur le marché du travail, surtout depuis 1960, a eu pour double effet de «valoriser» le temps de la mère ou, si l'on veut, d'élever le coût de la maternité, d'une part, et de créer des situations d'incompatibilité entre la

famille et l'emploi, d'autre part. La diminution de la descendance, l'ajournement des naissances ou simplement le refus d'avoir des enfants en sont des conséquences directes. L'union conjugale elle-même devient plus vulnérable aux pressions externes et aux tensions internes, et le recours au divorce est facilité par l'indépendance financière des époux.

L'essor de la société de consommation qui est nôtre a probablement entraîné à la fois l'expansion des emplois disponibles pour les femmes et une réallocation des ressources en faveur des biens de consommation, au détriment de la préférence accordée au fait d'avoir des enfants. Il suffit de penser à la gamme inouïe de produits de consommation, de services et de loisirs que l'on vend aux consommateurs au moyen de campagnes de publicité bien orchestrées, appuyées sur un système efficace de crédit, pour comprendre qu'un double revenu familial devient une nécessité sinon vitale, du moins sociale. La recherche d'un niveau de vie toujours plus élevé, qui est le propre de notre culture, et l'endettement dont souffrent de nombreux couples et familles ont probablement poussé bien des femmes à accepter un emploi et amené plus d'un couple à réviser ses projets en ce qui concerne la venue d'un enfant.

Dans un article au titre évocateur, «The Family That Does Not Reproduce Itself» (La famille qui se reproduit pas), Keyfitz (1986) compare les nombreux aspects peu séduisants de la maternité aux attraits des autres professions auxquelles les femmes ont accès dans notre société. Quand on songe en même temps à tous les biens de consommation qui se disputent la faveur des parents actuels et potentiels, il n'est pas étonnant que beaucoup d'hommes et de femmes optent pour des rôles non parentaux. Mais la chaîne de causalité n'est pas unidirectionnelle; elle est plutôt interactive. Le mariage, étant donné sa fragilité, a cessé d'être un gage de sécurité pour la vie, d'où la nécessité pour les femmes d'avoir une activité rémunérée. La contraction substantielle de la portion de vie que la femme consacrait autrefois à la procréation et à l'éducation des enfants contribue à la redéfinition de son rôle dans la société. Comme le font justement remarquer Hunt et Hunt (1977), le couple à double revenu a probablement plus de chances de demeurer une cellule d'adultes, souvent dans le cadre d'une union consensuelle, que de se transformer en cellule familiale.

Ajoutons à ce tableau l'avènement de l'État-providence et son rôle dans la socialisation des charges de la vieillesse et de l'enfance. Le fait que la charge des personnes âgées soit passée

dans une large mesure de la famille à la société amoindrit l'intérêt économique que les enfants avaient autrefois pour les parents. D'autre part, le rôle des parents dans la «socialisation» de leurs enfants a diminué, ce qui a eu pour effet d'affaiblir la pulsion psychologique à devenir parent. De fait, le contrôle des parents sur la destinée de leurs enfants s'érode à mesure que les fonctions de socialisation des enfants sont confiées à des établissements privés ou publics ou, autrement dit, que la «parenté sociale» remplace la «parenté familiale». Pour tout dire, la valeur des enfants pour les parents en tant que ressource économique et source de satisfaction psychologique a diminué.

Et ce n'est pas tout. Les facteurs mêmes qui réduisent chez les adultes le désir d'avoir des enfants provoquent chez ces derniers de l'indifférence pour l'identité et la continuité familiales, affaiblissant du même coup leur désir de devenir parents à leur tour. Par ailleurs, dans un régime de faible fécondité, l'absence de fratrie et la forte diminution du réseau de parenté affectent la transmission des valeurs familiales et l'initiation des enfants au «métier» de parents. À cet égard, les statistiques compilées par Nicole Marcil-Gratton pour le Canada sont éloquentes et on lira avec intérêt son article intitulé «Les enfants d'aujourd'hui et les comportements nouveaux de leurs parents» (1989). «L'espace convivial de l'enfant [...] s'est considérablement rétréci», note aussi Louis Duchesne dans un article sur le Québec (1989). Ainsi se referme le cercle de la causalité de la sous-fécondité.

Pour conclure, on peut dire, selon la thèse exposée ici, que la sous-fécondité est le résultat d'un processus évolutif. Une fois mis en marche sous la poussée de l'industrialisation et des idéologies qui prônent l'individualisme, le processus de baisse de la fécondité se soutient par sa propre dynamique. Une foule de facteurs qui se renforcent mutuellement et tendent tous à limiter la procréation sont à l'oeuvre. La perspective évolutionniste comporte un élément de pessimisme qui confine au fatalisme. La sous-fécondité est une situation chronique des sociétés industrialisées.

La fécondité en tant que processus autorégulateur et la doctrine du laisser-faire

On peut se faire une vision du monde plus réjouissante que celle de l'inexorabilité du processus évolutif en se tournant vers la doctrine économique et politique libérale du «laisser-faire»,

qui prévaut en Occident depuis Adam Smith. Le monde est ici conçu comme un ordre «auto-équilibrant» dans lequel le bien commun est réalisé au moyen d'un mécanisme social comportant la prise d'une foule de décisions par des personnes soucieuses de satisfaire leur propre intérêt. On laisse aux forces créatrices du marché le soin de résoudre les problèmes sociaux, avec un minimum d'intervention de la part de l'État. Les individus connaissent leurs intérêts et doivent être libres de les poursuivre, surtout lorsqu'il s'agit d'affaires aussi intimes que la procréation. De fait, pour parler métaphoriquement, la «main invisible» a créé un progrès économique et une liberté politique sans précédent. Dans les sphères démographiques, le «démon malthusien» a été maté par la réduction de la fécondité excessive, et de ce fait le danger de surpopulation qui menaçait l'Europe occidentale a été conjuré. Tous ces développements se sont produits sans la moindre pression des autorités publiques.

Mais comment le mouvement à la baisse de la fécondité peut-il être enrayé voire renversé par une réaction spontanée, donc sans l'intervention des pouvoirs publics ? Pour répondre à cette question, on peut explorer deux ou trois pistes de réflexion. D'abord celle de l'économie. En assimilant l'enfant à un bien économique, et en supposant que le consommateur est en mesure de choisir parmi les biens qui s'offrent à lui de manière à maximiser sa satisfaction, on peut concevoir que la rareté même des enfants (par rapport à d'autres biens) puisse en susciter la «demande». Tel est du moins le raisonnement des tenants de la «nouvelle économie domestique». La sociologie, quant à elle, nous enseigne que dans le monde des idées comme dans celui des modes de vie s'opèrent des mouvements d'alternance, de flux et reflux analogues à celui du pendule, et donc qu'à la période actuelle de sous-fécondité et d'abandon des valeurs familiales pourrait succéder une période de renouveau familial. Enfin, dans une optique globale, où la société est envisagée sous l'angle de l'écosystème qu'elle forme avec son environnement naturel, il est concevable que l'implosion démographique actuellement observée dans le monde industriel permette de rétablir l'équilibre entre la population et son environnement. Après une période de «décongestionnement», ou après que de nouveaux progrès techniques auront modifié l'équation population-environnement, une reprise de la croissance pourrait succéder à l'actuelle stagnation démographique. On pourrait bien sûr approfondir ces raisonnements et en proposer d'autres. Il apparaît néanmoins que, contrairement à

l'optique évolutionniste évoquée dans la section précédente, celle du processus «autorégulateur» invite à l'optimisme : l'évolution à long terme nous mène au progrès, malgré les difficultés transitoires inhérentes à tout processus d'adaptation.

Pourtant, on en vient de plus en plus à douter que la «main invisible» puisse à elle seule résoudre les problèmes démographiques qui se posent tant aux pays en voie de développement qu'aux pays industrialisés. Ainsi, au colloque de la «Population Association of America», à San Francisco, en 1986, dans un discours fort remarqué qu'il avait justement intitulé «Population and the Invisible Hand», Paul Demeny déclarait :

Le problème démographique, si tant est qu'il existe, tient au fait que les décisions individuelles en matière démographique ne correspondent pas à un bien commun admis, c'est-à-dire que les choix faits au niveau individuel ne sont pas conformes à l'intérêt collectif.

[...]

En raison des caractéristiques que je viens de relever, l'évolution démographique et spécialement le comportement procréateur sont des domaines qui se prêtent à une intervention de la collectivité, en particulier de l'État. Lorsque les marchés privés ne sont pas en mesure de modifier le comportement démographique à l'avantage de la société, cette modification prend le caractère d'un bien public qu'il faut acquérir, si nécessaire, en passant par l'arène politique. Les changements démographiques deviennent une question d'intérêt public chaque fois qu'il est vraisemblable de supposer que de telles modifications sont à la fois souhaitables et possibles (Demeny, 1986 : 473 et 476. Traduction libre).

Cela revient à dire que l'intérêt personnel ne correspond pas toujours à l'intérêt collectif et que l'intervention des pouvoirs publics devient nécessaire quand il existe un clivage entre les comportements individuels et les objectifs perçus par la société dans son ensemble. Il est dans la nature de la société individualiste, sur laquelle repose la notion même d'équilibre du marché, que les individus ne réussissent pas à intérioriser les besoins de la collectivité. Les conditions nécessaires à l'équilibre du marché (notamment l'individualisme) sont donc celles-là mêmes qui font de l'équilibre démographique un exploit difficile à accomplir. Peut-être l'absence d'équilibre est-elle inhérente aux sociétés modernes comme la nôtre, dynamiques sur le plan social et économique mais stagnantes sur le plan démographique. Dans un tel univers, l'action discrétionnaire de la société peut être nécessaire pour réaliser l'équilibre entre les intérêts individuels et les intérêts collectifs (Henry, 1987). Des choix individuels, on passe alors aux choix publics.

La fécondité en tant que choix public

L'argument sous-jacent à cette perspective est essentiellement une affirmation de la capacité de la société de modeler sa destinée : des questions telles que la survie de la collectivité ne doivent pas être laissées au hasard des événements. Cette orientation intellectuelle, qui s'inspire d'une doctrine sociale volontariste, prône l'intervention de l'État en matière sociale.

La question fondamentale, me semble-t-il, est de savoir si l'État démocratique, pluraliste, est en mesure de concevoir un «objectif social» et de l'ériger en projet d'action politique susceptible d'obtenir un consensus national. La réponse dépend dans une large mesure de la valeur que présente l'objectif pour la société. Si, par exemple, l'élaboration et l'implantation de programmes de santé nationale et d'enseignement public par les États démocratiques se sont avérées une réussite, c'est parce que les valeurs intrinsèques de ces programmes sont généralement admises et partagées. Aujourd'hui, la plupart des gens reconnaîtraient que l'amélioration de la qualité de la vie est hautement souhaitable, et qu'une meilleure santé et une meilleure éducation des futurs citoyens constituent, en elles-mêmes, un objectif admirable.

Toutefois, ce qui apparaît aujourd'hui comme un consensus national ne l'a pas toujours été. Beaucoup d'innovations sociales qui ont fini par rallier les suffrages des citoyens, comme l'universalité du droit de vote, les services nationaux de santé et l'enseignement public, ont, à leurs débuts, fait l'objet de discussions passionnées. L'histoire de l'enseignement public est particulièrement révélatrice à cet égard.

Acclamé comme une réussite de «l'ingénierie sociale» de l'État libéral, l'enseignement public fut jadis un objet de discorde. On a beaucoup débattu et essuyé de revers avant qu'une politique en faveur de l'enseignement primaire public soit établie solidement en Angleterre à la fin du XIXe siècle. À une époque où la doctrine du «laisser-faire» constituait un credo économique et, par extension, un credo social, on estimait que la responsabilité de l'enseignement public n'incombait pas à l'État, mais devait être assumée par des organismes privés ou bénévoles (Smith, 1951). Beaucoup de gens s'opposaient à l'enseignement primaire obligatoire qui, à leur avis, était «économiquement irréalisable» et «portait atteinte à la liberté individuelle». Mais l'opinion publique, y compris les

partisans du libéralisme, a fini par se rallier à l'idée de l'enseignement public subventionné par l'État. Un grand libéral de l'époque, John Stuart Mill, n'était pas disposé à faire confiance au marché comme meilleur moyen de fournir des services éducatifs (Mack, 1939). Au contraire, il insistait fortement sur

l'importance d'assurer l'éducation par des mesures qui ne dépendent pas seulement de la demande du marché, c'est-à-dire de la connaissance et du discernement des parents moyens, et qui soient propres à établir et à maintenir un niveau d'enseignement supérieur à celui que réclameraient sans doute spontanément les acheteurs du service (Mill, 1924 : 128. Traduction libre).

Plus d'un siècle sépare ces propos de John Stuart Mill de ceux de Paul Demeny, cités plus haut. Bien qu'ils portent sur des domaines d'intérêt public différents, leurs arguments présentent une ressemblance frappante.

Il reste à savoir si des questions telles que la «croissance démographique» et la «procréation» pourraient bien devenir les cibles d'une action concertée de la société, l'objet d'une «ingénierie» sociale, au même titre que l'enseignement public et les services nationaux de santé. Rien n'est assuré d'avance et les doutes sont permis. Il suffit de rappeler les vives controverses suscitées dans certains pays par des mesures natalistes de portée somme toute limitée. On s'interroge, par exemple, sur les répercussions de l'intervention de l'État dans une affaire aussi intime que la procréation. Son initiative ne serait-elle pas perçue comme une atteinte aux libertés civiles dans une société démocratique ? La question du choix des stratégies et des moyens à employer est, en elle-même, fort complexe. Comment peut-on manipuler des valeurs sociales ou mettre en oeuvre des stimulants économiques et des mesures législatives sans paraître user de coercition ? Comment concilier les intérêts collectifs et les intérêts individuels ? Beaucoup se demandent aussi s'il existe un moyen susceptible d'être efficace à long terme. Et si c'était le cas, pourrait-on se permettre longtemps des programmes coûteux destinés à maintenir la natalité à un taux désirable ?

Si légitimes que soient de telles questions dans un débat sur les politiques de population, force est de reconnaître l'émergence de nouvelles situations et perceptions susceptibles, à mon avis, de réorienter le débat. Pour appuyer cette affirmation, je propose quatre arguments .

1) L'idée qu'on se fait des programmes pro-familiaux et de leur portée sociale et économique évolue dans un sens plus

favorable. Même s'ils sont parfois dénoncés comme un moyen de garder la femme au foyer, dans son rôle traditionnel de ménagère, on leur reconnaît désormais un caractère «progressif». D'abord, du fait qu'ils favorisent les enfants, leur santé et leur éducation, ils constituent un investissement dans la formation de ce que les économistes appellent le «capital humain». Ensuite, adéquatement conçus, ces programmes peuvent profiter à ceux et à celles, de plus en plus nombreux, qui cherchent à concilier leurs aspirations de parents avec une occupation hors du foyer.

2) En même temps, on prend conscience du fait que les inégalités de revenus entre les hommes et les femmes sont, pour une bonne part, liées au statut familial de la femme. Les statistiques sont concluantes : à âge équivalent, le salaire et les revenus des mères, qu'elles soient mariées, divorcées ou célibataires, sont en général largement inférieurs à ceux des hommes et même des femmes célibataires sans enfant. C'est un «manque à gagner» directement ou indirectement attribuable à leurs obligations familiales. On peut aussi bien dire qu'elles subissent un «coût démographique» pour lequel elles pourraient, au nom de l'équité sociale, revendiquer une compensation. Dans un rapport récent sur la femme et la pauvreté (1990), le Conseil national du bien-être social présente des statistiques éloquentes et des réflexions intéressantes à cet égard.

3) Mais au-delà de ces considérations, il y a un fait fondamental qu'on ne saurait ignorer longtemps : l'avènement d'un régime démographique sans précédent historique. On a vu déjà survenir la sous-fécondité dans les grandes villes et au sein des groupes sociaux qui se tenaient à la pointe des innovations sociales. Mais ce qu'il y a de nouveau, c'est la profondeur, l'étendue et la durée du phénomène. Ayant gagné toutes les sociétés avancées à l'allure d'une épidémie, la sous-fécondité apparaît désormais comme un état endémique de ces sociétés. Plus la sous-fécondité, la stagnation démographique et le vieillissement persistent, plus leurs répercussions sociales, économiques et politiques sont susceptibles de soulever des inquiétudes. Ainsi, la demande de remèdes pourrait devenir plus forte et la recherche de politiques appropriées plus urgente.

4) Enfin, le surcroît de fécondité nécessaire au rétablissement de «l'équilibre démographique» (propre à assurer une croissance modérée, par exemple, si elle était jugée désirable) est, somme toute, assez modeste. Bien loin sont les temps où il fallait avoir six enfants pour en garder trois en vie et assurer

ainsi le renouvellement de la famille et de la société. De nos jours, avoir 1,5 ou 2,5 enfants fait toute la différence du monde entre le vieillissement du corps social — voire sa disparition à plus ou moins longue échéance — et une société d'une certaine maturité, certes, mais dont la survie voire l'expansion modérée est assurée. Nous parlons d'une population dont l'effectif se trouvera réduit de moitié tous les 50 ans et où la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus approchera 30 % dans la première perspective, et d'une population doublant son effectif tous les 75 ans et comptant seulement 12 % de personnes de 65 ans et plus dans la deuxième perspective ².

Le contre-pied de ces arguments en faveur d'une politique familiale — qu'elle soit menée au nom de l'équité sociale (partage du coût démographique ou conciliation de la maternité avec l'emploi), au nom de la rationalité économique (formation du capital humain) ou dans un but expressément nataliste — est son coût. Celui-ci, on peut le dire d'ores et déjà en se fiant à certaines estimations (Gauthier, 1987), serait très élevé. Il pèserait lourdement sur les finances de l'État, déjà grevées par une formidable dette publique. Mais là encore il faut mettre les choses en perspective. Il y a moins d'un siècle, la société n'était pas en mesure de se payer le luxe d'un enseignement public et encore moins d'une médecine universelle. Aujourd'hui, ces deux postes de dépenses représentent la part du lion dans le budget national. Pourquoi en serait-il autrement pour les charges familiales dans la société d'abondance qui est la nôtre (ou qui est en passe de le devenir) ? Bien sûr, des calculs exacts restent à faire. Ces calculs doivent tenir compte, entre autres, des structures démographiques. Si, par exemple, une augmentation du taux de fécondité équivalente à un demi-enfant devait entraîner une réduction plus que proportionnelle des charges du vieillissement, l'incitation à investir dans la famille afin d'accroître sa capacité reproductive n'en serait que plus grande.

EN QUÊTE DE SOLUTIONS

Je me suis efforcé dans cet essai de tracer un cadre théorique, un schéma de pensée susceptible de servir aux débats sur la population et sur sa variable clé, la fécondité. Selon la première des trois perspectives adoptées ici, la fécondité en tant

² Il s'agit d'une population hypothétique dont les taux de mortalité et de natalité par âge restent stables et où l'âge des mères à la naissance de leurs enfants est en moyenne de 25 ans.

que phénomène démographique suit un processus évolutif sur lequel la société et à plus forte raison l'individu n'ont pas de prise. La deuxième perspective est celle d'un processus autorégulateur et auto-équilibrant, d'où une politique de «laisser-faire» d'inspiration philosophique libérale. Finalement, la troisième relève d'une philosophie volontariste et activiste; elle affirme la capacité de la société de modeler sa destinée et pose les questions démographiques non seulement en termes de choix individuels mais également en termes de choix collectifs.

Les réponses doctrinales et politiques aux tendances démographiques actuelles et anticipées différeront selon que l'on adoptera l'une ou l'autre de ces perspectives.

Les réactions politiques

À certains, le faible taux de fécondité apparaîtra comme une situation quasiment inéluctable dans une société avancée. Ils se feront à l'idée d'une croissance nulle, voire d'une régression, et du vieillissement. Ils y verront même une bénédiction du ciel, qui débarrasse la société de problèmes écologiques et des difficultés liées à un accroissement de population quelquefois trop rapide. Kingsley Davis (1986) ne nous rappelle-t-il pas que la croissance nulle ou très lente de la population a été la règle, plutôt que l'exception, tout au long de l'évolution de l'espèce humaine ? Pour contrer les effets négatifs de la stagnation et du vieillissement sur le bien-être de l'individu, ils plaideront en faveur d'ajustements institutionnels et socio-économiques au régime démographique dominant.

En revanche, d'autres clameront la désirabilité de la croissance démographique, d'une population relativement jeune ou du moins pas trop vieille, et y verront même une condition indispensable à la prospérité économique et au bien-être social. Des divergences ne manqueront toutefois pas de surgir entre «internationalistes» et «nationalistes», sur la manière de soutenir la croissance. Les premiers préconiseront l'immigration comme stratégie de croissance démographique lorsque la société ne réussira pas à se reproduire (Weinfield, 1988). Les seconds envisageront l'immigration avec appréhension car, si elle dépasse certains niveaux, elle peut modifier profondément la physionomie socio-culturelle d'un pays (Henripin et Pelletier, 1986). Aussi accepteront-ils l'immigration en doses «digestibles», et ils compteront pour l'essentiel sur l'autoreproduction de la collectivité nationale. Encore ne feront-ils pas

bloc sur la manière dont s'opère le redressement de la fécondité. Les uns, adeptes du «laisser-faire», feront confiance au mécanisme de redressement spontané inhérent, selon eux, à une société libre. Les autres, «interventionnistes», feront valoir la nécessité d'une politique nataliste, de mesures économiques et sociales aptes à valoriser et à stimuler la fonction reproductrice de la famille.

Les défis

L'avenir démographique et, par delà, social, économique et culturel des pays industrialisés dépendra de leur aptitude à agir efficacement sur trois plans. Il leur faudra : 1) opérer des adaptations sociales et institutionnelles pour répondre aux exigences d'une société parvenue à sa maturité démographique; 2) maîtriser l'immigration à leur avantage et 3) maintenir leur capacité de reproduction. Tels sont les défis qui se dressent à l'horizon 2000 pour le Canada comme pour le Québec. Je vais élaborer un peu plus chacun de ces trois points.

1) Depuis la révolution industrielle, les peuples de l'Occident, et leurs extensions d'outre-mer surtout, ont généralement évolué dans un climat d'expansion. Tout y concourait : la technologie, l'économie, la dynamique sociale et la croissance démographique. Actuellement on peut constater, sans préjuger de la tournure que pourrait prendre l'évolution de certaines de ces variables, que l'une d'elles, la démographie, est en toute probabilité arrivée au terme de son évolution. L'Occident a atteint, vraisemblablement, ce qu'on pourrait appeler la maturité démographique. Il lui faudra désormais apprendre à vivre dans un contexte de vieillissement et de stagnation démographiques. Les défis qui se posent dans un tel contexte sont de deux espèces. D'abord, on doit apprendre à ménager un capital humain dont le stock subit des contraintes démographiques. La prolongation de la vie active par une mise à la retraite plus tardive et par le recyclage des travailleurs d'âge avancé, la mobilisation plus complète de la main-d'oeuvre, surtout des réserves de main-d'oeuvre féminine, l'automatisation des opérations afin d'accroître la productivité, et enfin la facilitation de la mobilité intersectorielle et interrégionale et surtout de la mobilité verticale dans une pyramide d'âge inversée sont parmi les mesures qui viennent à l'esprit lorsqu'il est question de gérer avec ménagement des ressources humaines vieilles et déficitaires. L'autre défi est d'assurer une répartition optimale

des ressources entre des générations dont la configuration sera largement modifiée en faveur des âges avancés. C'est ainsi que le vieillissement des cohortes massives du baby-boom pèsera lourdement à partir de 2010 sur les services de santé et les régimes de retraite. Mais il y a probablement des limites à la capacité d'une société de s'adapter à une démographie défaillante, surtout si le vieillissement et l'implosion démographiques perdurent et s'accroissent.

2) Ainsi sommes-nous amenés à considérer le défi que pose l'immigration. Ce défi résulte du fait que la nature même et les modalités de la migration internationale ont profondément changé. L'«attraction» et la «répulsion» n'ont probablement jamais joué autant qu'aujourd'hui en tant que mécanismes de la migration internationale. Non seulement les disparités de niveau de vie entre les pays économiquement avancés et les nombreux pays du Tiers Monde restent profondes et même s'accroissent, mais encore, grâce à la mondialisation des communications, les habitants des pays pauvres en prennent d'emblée conscience et cherchent à échapper à leur misère économique, doublée souvent d'une oppression politique. Ils y sont aidés par les moyens de transport, qui sillonnent le monde, et par le fait que pour différentes raisons les frontières nationales sont devenues bien moins étanches que dans le passé. Le principe même de la souveraineté des pays en matière de migration internationale se trouve désormais contesté à l'intérieur et à l'extérieur de leurs frontières, au nom de la liberté de mouvement des personnes et de la justice communautaire internationale. Toujours est-il que les flux migratoires échappent de plus en plus au contrôle de l'État. L'intégration économique et surtout culturelle des immigrants pourrait poser des problèmes bien plus difficiles que par le passé à mesure que leur nombre augmentera et que leurs caractéristiques culturelles se diversifieront. Et ce n'est pas tout. Une population autochtone vieillissante, repliée sur elle-même, se sentant menacée d'extinction, pourrait être moins favorable aux immigrants qu'une population jeune en pleine expansion démographique et remplie de confiance en son avenir (Henripin, 1989).

3) Il nous reste donc à considérer ce qui peut être le plus grand défi auquel feront face les sociétés avancées : assurer leur propre reproduction. La question des politiques natalistes, abordée ailleurs dans cet essai, ne sera pas reprise ici. Qu'il nous suffise de rappeler ce que nous avons dit au sujet des

nouvelles tendances qui se font jour et des principaux éléments qui sont susceptibles de modifier le climat social et politique du débat, à savoir : l'avènement d'un régime démographique inconnu auparavant (sous-fécondité endémique des sociétés avancées); la capacité économique d'une société d'abondance de soutenir les programmes sociaux, y compris les programmes familiaux; et le surcroît de natalité relativement faible nécessaire pour assurer l'équilibre démographique, voire un accroissement naturel modéré de la population. En même temps, on commence à mieux comprendre les bienfaits des diverses formes de politiques de subventions à la famille en tant qu'investissement dans la formation du capital humain et en tant que moyen de faciliter la double tâche d'être parent et d'occuper un emploi rémunéré. D'autre part, on accepte mieux l'idée que la maternité (ou la paternité) n'est pas une vocation universelle, qu'il n'est pas donné à chacun d'être parent. Nombreux sont ceux, hommes et femmes, qui se prévalent des occasions extra-familiales offertes par la vie moderne. En bref, la problématique même de la procréation en tant que choix public est en voie de se modifier.

Mais il ne faut pas pour autant sous-estimer la complexité des choix politiques dont la société pourrait se prévaloir pour enrayer la baisse et redresser la fécondité. Bien sûr, diverses innovations sociales pourraient alléger le fardeau des mères, par exemple un réseau de garderies plus complet et mieux équipé, un partage plus égal des besognes du ménage entre les époux, un équipement ménager encore plus efficace, etc. À l'ère de l'informatique, pourquoi ne pas penser à ramener le travail au foyer familial dans certains cas afin de faciliter la tâche des parents ? Mais les innovations de ce genre, si désirables soient-elles, ne sont pas, il s'en faut, à la mesure des forces dépressives de la fécondité qui opèrent dans la société moderne, et dont il a été question dans cet essai. Dernièrement, on a semblé miser sur l'immigration de jeunes couples en provenance des pays à forte fécondité pour compenser le manque de naissances. Là encore on risque de s'illusionner. En effet, les jeunes parents immigrants — et sinon eux-mêmes, leurs enfants — ne manquent pas d'adopter les normes de procréation de la population d'accueil (Ram et George, 1991). Il semble donc qu'il faudra faire des efforts bien plus grands à la fois sur le plan institutionnel et sur le plan économique pour éviter qu'une fécondité inférieure au seuil de remplacement devienne une réalité quasi permanente de la société avancée. Peut-être faut-il

envisager quelque chose qui soit à l'échelle des efforts consentis en faveur de l'éducation nationale et de la santé. Pour le reste, il faudra chercher à s'ajuster aux conditions qui prévalent dans une société parvenue à la maturité démographique.

EN GUISE DE CONCLUSION

Les débats publics sur l'avenir démographique du Canada prennent de l'ampleur, et la fécondité ne manquera pas de s'y affirmer de plus en plus comme question clé. De tels débats seront influencés non seulement par les réalités démographiques révélées par les statistiques, mais encore par les visions intellectuelles prédominantes quant à la manière dont les changements sociaux surviennent ou sont induits.

Ce qu'il faudrait, c'est une doctrine qui opérerait la synthèse des trois perspectives théoriques présentées dans cet essai : une doctrine qui reconnaîtrait les réalités d'une société parvenue à la maturité démographique tout en affirmant une volonté de redressement. La stagnation démographique deviendra réalité, on peut le présumer, au début du siècle prochain. D'ici là, le Canada jouira d'une situation démographique marquée par un accroissement modéré de sa population et par le taux de dépendance le plus bas jamais enregistré, ces deux éléments étant, on le sait, l'héritage du baby-boom des années 1950³. Bien qu'il n'y ait pas lieu d'être pris de panique et de choisir des remèdes à la hâte, on risque de s'illusionner si l'on pense que tout ira bien. Il ne faudrait pas non plus succomber au fatalisme et croire trop facilement que rien ne peut être fait pour renverser le «cours de l'histoire». On doit plutôt tirer parti du répit qu'offrent les générations du baby-boom pour reconnaître les problèmes et trouver des solutions.

³

Au Canada, le taux annuel moyen d'accroissement, qui atteignait presque 3 % dans les années 1950, est tombé à près de 1 % dans les années 1980. À moins d'une augmentation substantielle de l'immigration, si le taux de fécondité se maintient autour de 1,7 enfant par femme, l'accroissement démographique deviendra nul vers 2010 selon les projections de Statistique Canada (1990). Quant au taux de dépendance, qui est le rapport de la population à charge (ou supposée telle; il s'agit des jeunes de moins de 18 ans et des personnes âgées de plus de 65 ans) à la population active (les 18-65 ans), il est actuellement de 57,4. Ce taux a atteint 87,6 dans les années 1960 et son niveau projeté serait de 72,6 à l'horizon 2030.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL, 1990. *La femme et la pauvreté, dix ans plus tard*. Ottawa.
- DAVIS, Kingsley, 1986. «Low Fertility in Evolutionary Perspective», *Population and Development Review*, A Supplement to 12, 48-65.
- DEMENY, Paul, 1986. «Population and the Invisible Hand», *Demography*, 23, 4, 473-487.
- DUCHESNE, Louis, 1986. «L'évolution de la famille québécoise vue par les enfants : le père moins souvent présent, les frères et soeurs moins nombreux», in J. LÉGARÉ et alii, éd. *Crise de la famille : crise démographique ? Actes d'un colloque organisé par la Fédération canadienne de démographie*, Ottawa, Société royale du Canada, p. 360-375.
- GAUTHIER, Anne H., 1987. «Nouvelles estimations du coût de l'enfant au Canada», *Cahiers québécois de démographie*, 16, 2, 188-204.
- HENRI, Jacques, 1987. «Equilibrium as a Process», *Économie appliquée*, 40, 3, 463-482.
- HENRIPIN, Jacques, 1989. *Naître ou ne pas être*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- HENRIPIN, Jacques, et Louis PELLETIER, 1986. «Un quart d'allogènes au Québec dans 100 ans ?» *Cahiers québécois de démographie*, 15, 2, 227-251.
- HUNT, J. G., et L. L. HUNT, 1977. «Dilemmas and Contradictions of Status: The Case of the Dual-career Family», *Social Problems*, 24, 4, 407-416.
- KEYFITZ, Nathan, 1986. «The Family That Does Not Reproduce Itself», *Population and Development Review*, A Supplement to 12, 139-154.
- MACK, Edward C., 1939. *Public Schools and British Opinion, 1780-1886*. New York, Columbia University Press.
- MARCIL-GRATTON, Nicole, 1986. «Les enfants d'aujourd'hui et les comportements nouveaux de leurs parents», in J. LÉGARÉ et alii, éd. *Crise de la famille : crise démographique ? Actes d'un colloque organisé par la Fédération canadienne de démographie*, Ottawa, Société royale du Canada, p. 344-358.
- MILL, John Stuart, 1924. *Autobiography*. New York, Methuen and Co. Ltd.
- PRESTON, Samuel H., 1986. «Changing Values and Falling Birth Rates», *Population and Development Review*, A Supplement to 12, 26-47.
- RAM, Bali, et M. V. GEORGE, 1991. *International Migration* (à paraître).
- SMITH, Lester, 1951. *Compulsory Education in England*. Paris, UNESCO.
- WEINFELD, Morton, 1988. *Immigration and Canada's Population Future: A Nation-Building Vision*. Montréal, Université McGill, Département de sociologie, «Working Papers in Social Behaviour».

RÉSUMÉ — SUMMARY — RESUMEN

ROMANIUC Anatole — RÉFLEXIONS SUR LE DEVENIR DÉMOGRAPHIQUE DES SOCIÉTÉS AVANCÉES : UN REGARD SUR LE CANADA

Le devenir démographique des sociétés avancées est débattu à partir de trois perspectives théoriques. Selon la première, la sous-fécondité dont souffrent les sociétés modernes est l'aboutissement d'une évolution sociale. Par conséquent, il faut plutôt chercher des adaptations sociales et institutionnelles à la stagnation et au vieillissement démographiques. La deuxième perspective, inspirée d'une philosophie libérale, postule l'idée de l'autorégulation du processus social et, donc, la non-intervention des pouvoirs publics en matière de procréation. La troisième, enfin, s'apparente à la philosophie volontariste et pose les problèmes démographiques en termes de choix publics.

ROMANIUC Anatole — REFLECTIONS ON THE DEMOGRAPHIC FUTURE OF ADVANCED SOCIETIES: A CANADIAN PERSPECTIVE

The demographic future of advanced societies is debated from three different theoretical perspectives. According to the first one, a quasi-unavoidable condition of any advanced society, the present-day below replacement fertility is viewed as an outcome of a long-term social evolution. It calls for social and institutional adaptations to demographic stagnation and aging. The second perspective, inspired by a liberal philosophy of non-intervention in matters of procreation, postulates the idea of a self-regulating social process. Finally, the third perspective, akin to a voluntaristic philosophy, poses demographic problems in forms of public choice.

ROMANIUC Anatole — REFLEXIONES SOBRE EL PORVENIR DEMOGRÁFICO DE LAS SOCIEDADES AVANZADAS: UNA OJEADA SOBRE EL CANADÁ.

El futuro demográfico de las sociedades avanzadas es discutido a partir de tres perspectivas teóricas. Según la primera, la sobrefecundidad la cual sufren las sociedades modernas es el resultado de una evolución social. En consecuencia, hay que buscar de preferencia adaptaciones sociales y institucionales frente al estancamiento y envejecimiento demográficos. La segunda perspectiva, inspirada de una filosofía liberal, postula la idea de autorregulación del proceso social y entónces, la no intervención del poder público en materia de procreación. La tercera, por último, se emparenta con una filosofía volutarista y plantea los problemas demográficos en términos de alternativas públicas.